

Image not found or type unknown



Séparation apres concubinage partage des biens

Par **anne1960**, le **06/08/2009** à **18:56**

Bonjour,

J'ai vécu en concubinage avec mon amie pendant 5 ans. Nous avons acheté une voiture. La carte grise est à mon nom uniquement. Lors de l'achat mon amie a payé 60 % du prix de la voiture (elle a fait un crédit) et moi 40 %.

Aujourd'hui elle veut garder cette voiture et moi aussi. Comment faire les choses équitablement ? et qui le propriétaire de la voiture ?